



CONSEIL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

28 mai 2020

Rapport d'activités

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

**Liste des membres du conseil de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Vesoul
Année scolaire 2019-2020**

Le Président, Directeur de l'EPLEFPA :

M. Ludovic DERET

Le Directeur adjoint de l'EPLEFPA chargé de l'exploitation et du développement agricoles :

M. Grégory CHOUX

Trois représentants élus des apprenants :

Titulaire : M. Alexandre PHEULPIN (BTS GEA 1)	Suppléants : M. Antoine JELIE (BTS GEA 1)
M. Nicolas FERRAND (Bac Pro CGEA PE 3)	M. Thibault VAN HOORNE (Tle S)
Mme Marine MONNOT (BTS PA 2)	Mme Chloé BOUAKAZ (BTS PA 2)

Trois représentants élus des personnels enseignants d'éducation et de surveillance :

Titulaires	Mme Nathalie CHAMPENOUX	Suppléants :	Mme Ingrid SALOMON
	M. Gérard VILLEREY		
	M. Alain GIRARDET		

Un représentant élu du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles :

Titulaire :	Mme Muriel GERARD	Suppléant :	M. Francis COTTET
-------------	-------------------	-------------	-------------------

Un représentant élu du Centre de Formation d'Apprentis Agricoles :

Titulaire :	M. Damien COURTY	Suppléant :	
-------------	------------------	-------------	--

Un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'ensemble des centres :

Titulaire :	Mme Jenny GALMICHE	Suppléante :	M. Frédéric FERRY
-------------	--------------------	--------------	-------------------

Un représentant des salariés de l'Exploitation Agricole :

Titulaire :	M. Luc NONNOTTE	Suppléant :	M. Gabriel COLOMBO
-------------	-----------------	-------------	--------------------

Le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant :

Mme Justine GRANGEOT, 17 quai Yves Barbier, 70000 VESOUL

Un représentant de la Direction Départementale des Territoires :

M. Simon DEVISME, chef de service, 24-26 boulevard des Alliés, BP389, 70014 VESOUL CEDEX

Un représentant de la commune :

M. Alain CERDAN, Mairie, 17 rue Gilberte Lavaire, 70170 PORT SUR SAONE

Un maître de stage :

M. Pascal FUIN, rue d'Onay, 70100 VELESMES ECHEVANNE

Un représentant des chefs d'exploitation :

M. Julien DESCHANEL, La gare, 70000 MONT-LE-VERNOIS

Un représentant des salariés d'exploitation et des groupements professionnels :

M. Laurent GUILLAUME, 17 quai Yves Barbier, 70000 VESOUL

A titre consultatif :

- M. Sylvain AUGÉ, Directeur de la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Saône
- M. Jérôme TSCHENN, conseiller Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Saône
- M. Mickael GREVILLOT, conseiller Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Saône
- M. Thierry CLABAUT, chargé de mission DRAAF Bourgogne Franche-Comté
- Mme Sarah GHIBAUDO, Cheffe de projet EPLEFPA de Nevers-Challuy
- Mme Véronique BRET, Directrice CFAA
- Mme Ludivine SIMONIN – OISHI, Directrice CFPPA
- Mme Elodie VERNIER, Conseillère Principale d'Education
- Mme Blandine MORLON, Secrétaire générale
- Mme Stéphanie WEISSENBACHER, enseignante chargée d'expérimentations en agronomie
- Mme Clotilde GEST, technicienne expérimentation et logistique
- M. Didier CARMIEU, chef des travaux en agroéquipements
- M. Fabrice BAIGUE, salarié de l'exploitation agricole
- M. Tom Roussel, salarié de l'exploitation agricole
- M. Benjamin GRILLO, salarié de l'exploitation agricole
- M. Patrick HAENNIG, salarié de l'exploitation agricole

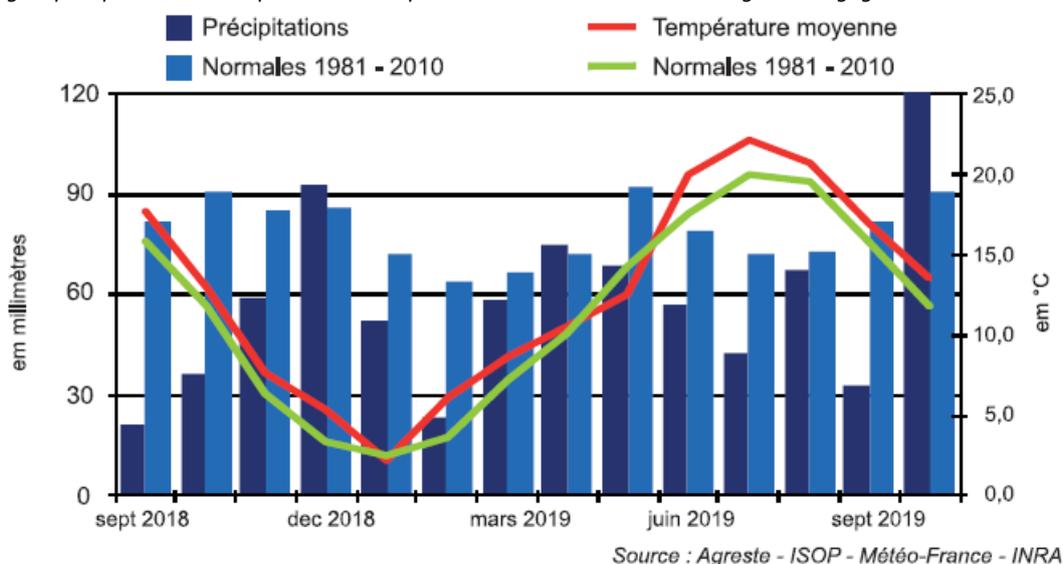
1- Compte financier 2019 – Evolution des résultats sur les 4 derniers exercices

1.1- Contexte de l'année

Tab.1 : précipitations et températures 2019

POSTE	2019		70							
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,8
Octobre	13,4	97,6	13,1	147,7	13,2	98,6	13,2	83,2	12,6	133,1
Novembre	7,0	70,3	6,8	123,6	6,3	81,4	6,7	74,8	6,4	105,8
Décembre	5,7	87,2	5,1	133,8	4,9	121,4	5,3	93,4	4,8	114,8
Total	12,2	692,6	11,8	972,1	11,6	760,7	12,2	729,7	11,5	905,9

Fig.1 : précipitations et températures de septembre 2018 à octobre 2019 – région Bourgogne Franche-Comté

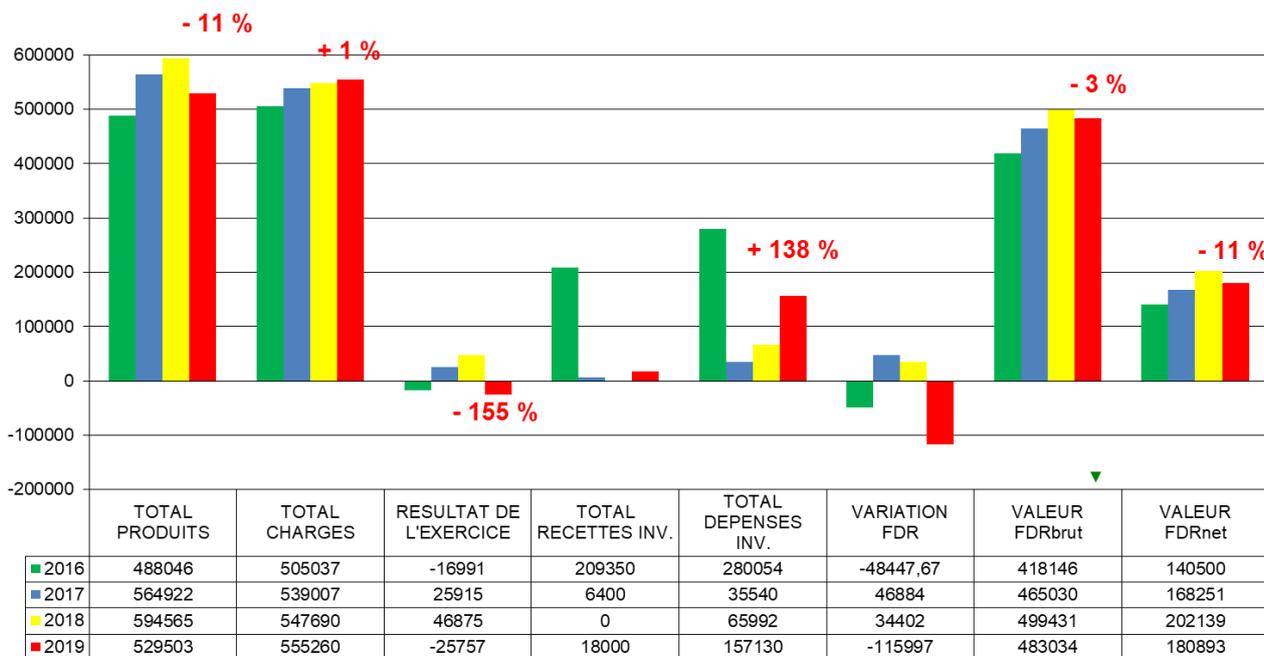


- ▮ **A l'instar de 2018, l'année 2019 aura été marquée par une longue période de sécheresse.** Au début de l'année, le département a été largement moins arrosé que d'habitude. De septembre 2018 à mars 2019, les précipitations n'ont représenté que 60 à 70% des valeurs normales. La 2^{ème} quinzaine de juin puis certaines semaines de juillet ont ensuite été marquées par une canicule sévère avec des températures supérieures à 35°C. Fin juillet, le cumul régional des précipitations est déficitaire de 35% sur un an par rapport à la normale. Les températures moyennes de juin et juillet sont supérieures de 2,4 °C par rapport aux normales. L'automne fut également assez doux avec en fin d'années davantage de précipitations que la normale.
- ▮ **Les prairies sont restées vertes jusqu'à fin juin avant de devenir rases et sèches.** Port/Saône a été particulièrement marqué avec moins de 10 mm entre le 15 juin et le 1^{er} août. La situation s'est un peu améliorée ensuite avec une 100aine de mm durant le mois d'août. Les conditions de fin d'année ont permis de faire pâturer assez tardivement.

- **De bons rendements et de la qualité pour les céréales à paille, de faibles rendements pour les cultures d'automne.** En dépit des faibles précipitations et des épisodes caniculaires, le rendement en blé a été très satisfaisant avec 72 q/Ha. Les rendements en colza étaient dans la moyenne des dernières années, tandis que celui en orge décrochait un peu. Par contre, les cultures de maïs et soja ont été très impactées par les conditions climatiques avec des rendements de 49 et 11 q/Ha.
- **Enfin l'année 2019 aura été très défavorable à la production de miel,** représentant seulement ¼ de la production 2018 et moins de la moitié d'une année normale. Le rendement moyen par ruche approchait 8 kg contre 40 kg en 2018. Plusieurs raisons expliquent ce faible rendement : pression varroa, conditions climatiques de fin d'hiver, gelées tardives, transhumance vers des secteurs de fleurs d'été s'est faite 2 jours trop tard et la miellée d'été a été très rapide, quelques jours seulement.

1.2- Résultats

Evolution du résultat de fonctionnement, du résultat d'investissement et du fonds de roulement

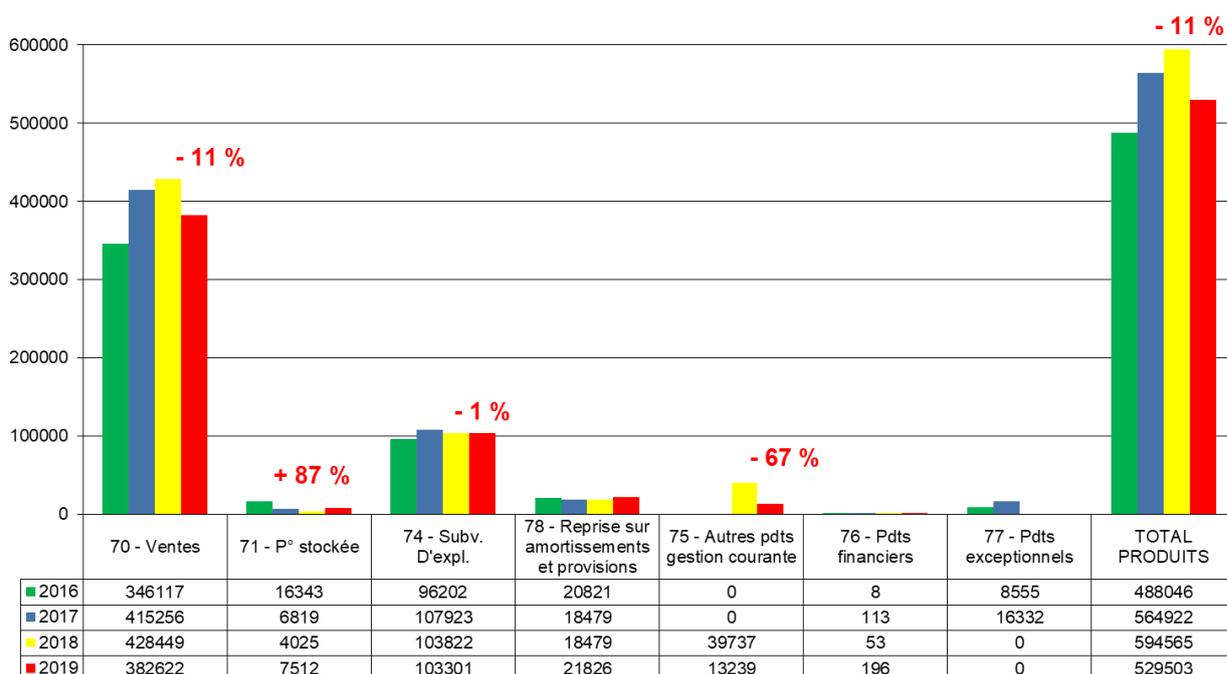


1.2.1- Section opérations de fonctionnement

La section fonctionnement présente en 2019 un résultat d'exercice de **- 25 757€**, après deux années de résultats positifs. La baisse du résultat d'exercice s'explique par une perte en exploitation de 25 868 € alors que le bénéfice d'exploitation 2018 était de 46 461 €.

1.2.1.1- Les produits de fonctionnement

Evolution des produits de fonctionnement



Avec un montant de 529 503 €, **les produits de fonctionnement sont en baisse de 11% par rapport à 2018**, liée d'une part à moins de vente et d'autre part à moins de cession d'éléments d'actifs. Les ventes et les subventions d'exploitations restent les deux principaux centres de ressource.

a- Les ventes de biens et services

Les ventes de biens et services (compte 70) s'établissent en 2019 à 382 622 € et régressent de 45 827 € par rapport à l'exercice précédent (- 11%). Les divisions de ce compte (702 - Ventes des produits, 704 - Ventes d'animaux, 706 - Prestations de service) subissent des évolutions variables entre 2018 et 2019.

Tab. 2 : Evolution des comptes 7021, 7022, 7023, 704, 706 et 708 de 2016 à 2019 (en €)

	2016	2017	2018	2019	2019/2018
7021 - Produits végétaux	51 000	77 449	76 762	59 579	- 22 %
7022 - Produits animaux	156 487	171 086	158 964	175 772	+ 11 %
7023 - Produits transformés	25 037	52 557	73 621	33 280	- 55 %
704 - Vente d'animaux	64 687	57 360	59 748	59 186	- 1 %
7066 - Prestations de service	42 648	50 457	54 155	48 793	- 10 %
708 - Produits des activités annexes	6 259	6 266	5 198	6 013	+ 16 %

. **Les produits végétaux (compte 7021) sont en baisse avec 59 579 € de vente** (sans tenir compte des variations de stocks et des produits autoconsommés par les animaux). Pour être encore plus proche de la réalité, il faudrait ajouter à ce montant les indemnités versées par la DREAL pour expropriation sur les surfaces en grandes cultures ainsi que les indemnités versées pour dégâts de gibier. La baisse s'explique essentiellement par les faibles rendements en culture de printemps.

. **Les produits animaux** (lait, compte 7022) **augmentent de 11% pour s'établir à 175 772 €**. Un volume de 402 261 L de lait (31 148 L de plus qu'en 2018) a été produit et vendu à un prix moyen de 437 €/T, supérieur de 9 €/T à celui de 2018.

. **Les produits transformés** (compte 7023) **ont fortement baissé** en 2019 (- 55 %) du fait d'une faible production de miel (2,7 T en 2019 contre 9,5 T en 2019).

. **Les ventes d'animaux** (compte 704) **sont stables et s'établissent à 59 186 €**. Des ventes supplémentaires de génisses ont compensé une baisse de ventes d'agneaux.

. **Les prestations de service** (compte 706) **ont permis 48 793 € de produits et régressent de 10 %**. Les reversements des autres centres constitutifs de l'EPLEFPA pour l'appui pédagogique et l'utilisation des locaux sont stables. Par contre, il y a eu moins de projets d'animation et de développement rémunérés sur ce compte ; 2018 avait été une année particulièrement riche avec l'accompagnement de la transition agroécologique en Région dans le cadre du Réseau Rural Régional. Les prestations plus habituelles (compostage, intervention pour le Sytevom, prestation de conduite de cultures...) permettent un produit de 7 801 €.

Le système d'exploitation génère toujours une diversité de produits qui le rend un peu moins fragile face aux aléas économiques. Cette hypothèse continue à être travaillée dans le cadre du projet DURESPCE (durabilité et résilience des exploitations d'EPLEFPA de Bourgogne Franche-Comté) animé par une ingénieure cheffe de projet depuis septembre 2018.

b- Les subventions d'exploitation

Le montant des subventions d'exploitation est de 103 301 €, stable par rapport à 2018. L'essentiel des subventions est lié à la PAC (1^{er} et 2^{ème} pilier avec les MAEC) et à une subvention de 12 000 € de l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme d'expérimentations « Cultivez Autrement ! » (Plate-forme Fertilité des sols et essai Systèmes de Cultures économes en intrants).

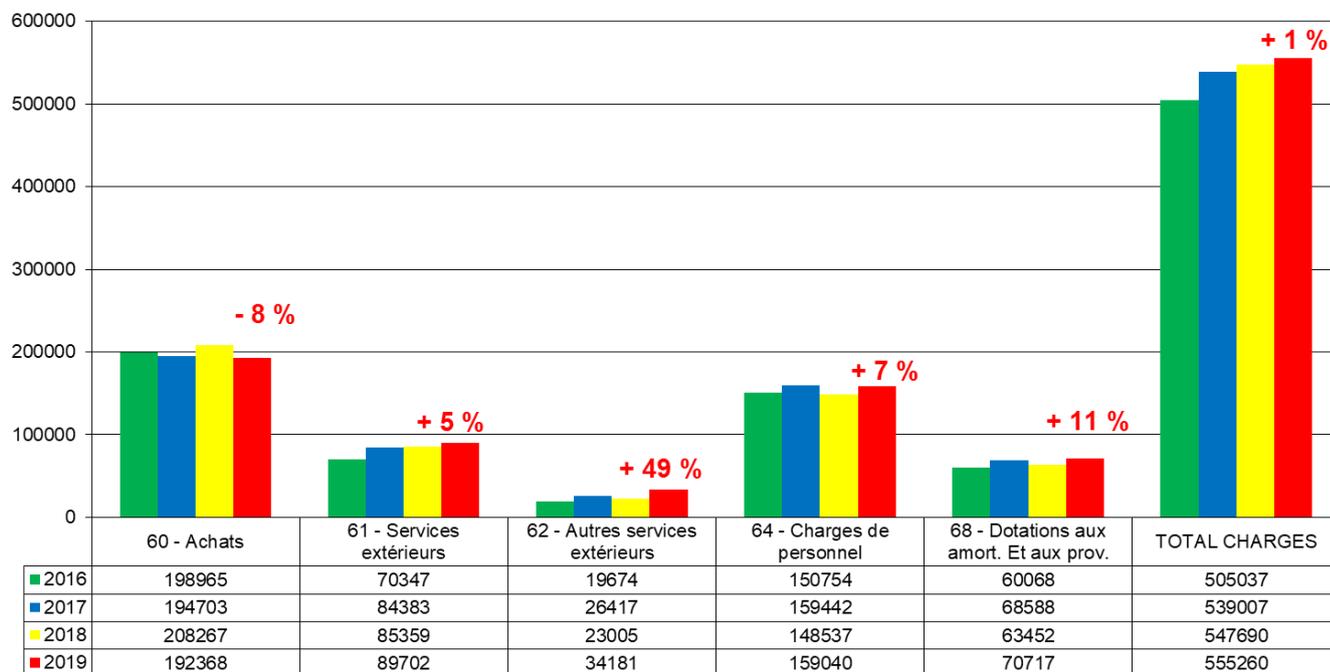
c- Les autres produits de gestion courante

L'exercice 2019 est marqué par un retour à la normale des autres produits de gestion courante avec 6 082 € de cession d'éléments d'actifs (matériels) et 7 156 € d'autres produits (remboursement TIC, indemnités de dégâts de gibier, aide sécheresse...)

1.2.1.2- Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont en hausse de 1% et s'établissent à 555 260 €.

Evolution des charges de fonctionnement



Le compte 60 - Achats (192 368 €) est en baisse de 8%, liée notamment à une baisse des achats d'approvisionnements (produits de défense des végétaux et des animaux, aliments du bétail). La dépense d'alimentation des abeilles ne figure néanmoins pas dans ce compte, elle n'a été réglée qu'en 2020 (4 368 €).

Les comptes 61 et 62 - Services extérieurs sont en hausse et s'établissent à 123 883 € (+ 15 519 €), avec davantage de versements vers les autres centres de l'EPLEFPA.

Les charges de personnel augmentent de 7% et s'établissent à 159 040 €. La hausse est essentiellement due à la présence d'un salarié supplémentaire sur les 8 premiers mois de l'année.

1.2.2- Section opérations en capital

Les recettes d'investissement sont de 18 000 € (emprunt pour le bâtiment apicole). Les dépenses d'investissement s'élèvent à 157 130 €. Les principaux investissements réalisés en 2019 ont été :

- . Un tracteur utilisé uniquement en pédagogie sur le hall agroéquipement
- . Un bâtiment de stockage à l'entrée de Port/Saône
- . Un équipement de distribution de lait aux veaux
- . Divers autres équipements (matériel apicole, silos, tubulaires...)

1.2.3- Capacité d'autofinancement et fonds de roulement

Tab. 3 : Capacité d'autofinancement et Fonds de roulement 2015 à 2019 (en €)

	2015	2016	2017	2018	2019
Produits (classe 7)	543086	488046	564922	594565	529503
Charges (classe 6)	503103	505037	539007	548051	555260
Résultat de fonctionnement	39984	-16991	25915	46514	-25757
Capacité d'autofinancement	62033	15956	68346	76064	17051
Cessions d'éléments d'actifs	15360	6300	7678	24330	6082
Dépenses en capital	94878	280054	35540	65992	157130
Recettes d'investissement	66284	209350	6400	0	18000
Variation du fonds de roulement	48799	-48448	46884	34402	-115997
Fonds de roulement brut au 31.12	466594	418146	465030	499431	483034
Stocks (classe 3)	261382	277646	296779	297292	302140
Fonds de roulement net au 31.12	205212	140500	168251	202139	180893
Reprises sur amortissements et provisions (compte 781)	23638	20821	18479	18479	21826
Nb de jours de fonctionnement	154	104	116	134	119

La **capacité d'autofinancement** traduit la capacité de l'exploitation à dégager des ressources pour investir ou créer des réserves. Elle s'élève à seulement 17 051 € en 2019. La **variation du fonds de roulement est de – 115 997 €**. En tenant compte des opérations effectuées afin que le tracteur utilisé en pédagogie soit une charge pour les centres 01, 02 et 03, **le fonds de roulement net au 31.12.2019 est de 180 893 €**. Il permet aujourd'hui 119 jours de fonctionnement.

1.2.4- Autres indicateurs spécifiques et soldes intermédiaires de gestion

Tab.4 : Indicateurs spécifiques et SIG 2015 à 2019 (en €)

	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Produits (classe 7)</i>	543086	488046	564922	594565	529503
Produits d'exploitation	521322	479483	548477	594512	529307
<i>Charges (classe 6)</i>	503103	505037	539007	548051	555260
<i>Résultat de fonctionnement</i>	39984	-16991	25915	46514	-25757
<i>Variation du fonds de roulement</i>	48799	-48447,67	46883,64	34402	-115997
Valeur ajoutée	96121	49366	104258	101938	65512
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	41186	-9206	47892	52013	3475
EBE + cessions internes / Produits d'exploitation	12%	3%	13%	13%	5%
EBE + cessions internes + charges de personnels/ Produits d'exploitation	41%	35%	38%	38%	36%
Produit d'exploitation / ETP	130330	119871	127553	138259	123095
Achats (compte 60) / Produit d'exploitation	37%	41%	35%	35%	36%
Charges de personnels / Charges	29%	31%	30%	27%	30%
Charges de personnels / Produit d'exploitation	28%	32%	30%	25%	31%
Poids de l'endettement dans le FDR (compte 164 / FDR)	0	0	0	0	1

La valeur ajoutée et l'EBE subissent de fortes variations sur les 5 derniers exercices. Pour se rapprocher des indicateurs calculés dans le cadre des réseaux professionnels, deux indicateurs peuvent être regardés :

- . *[EBE + cessions internes + charges de personnels] / Produit d'exploitation* : il traduit l'efficacité du système de production et se situe à un niveau correct à 36%.
- . *Achats / Produit d'exploitation* : il est toujours supérieur à 30% et reste un peu trop élevé.

1.3- Bilan de la comptabilité analytique

Tous les mandats et les titres de l'année 2019 ont été repris pour la 1^{ère} fois afin de les affecter à des secteurs d'activités de l'exploitation : BOVin, OVIN, CULTURE, APiculture, EXPERimentations, PEDAgogie, PRESTAtions de services.

Un ensemble de dépenses a été affecté à « EPL ». Il s'agit de charges supplémentaires liées à la présence de l'exploitation au sein d'un EPLEFPA (frais de communication, comptabilité, logement de service, cotisations ...).

Les clés de répartition méritent certainement d'être encore affinées mais les tableaux ci-dessous donnent des tendances sur l'activité économique des ateliers.

Tab.5 : Produits et charges* 2019 par activité (en €)

	Montant_HT (€)	BOVIN	OVIN	CULTURES	API	EXPE	PEDA	PRESTA	EPL
Produits 2019	534 235	297 670	34 990	98 503	33 743	26 369	27 170	15 790	0
Charges 2019	558 516	282 375	52 444	95 404	53 261	7 565	28 171	12 775	26 521
Résultat	-24 281	15 295	-17 454	3 098	-19 518	18 804	-1 001	3 015	-26 521

* Il y a de faibles écarts par rapport aux chiffres donnés dans 1.2 liés à la reprise de toutes les lignes budgétaires.

L'année 2019 a été marquée par des faits exceptionnels : fuite d'eau importante sur le réseau, achat d'un bâtiment de stockage, charge de nourrissage des abeilles repoussée sur 2020, faible production de miel, report des ventes d'agneaux, faible rendement des cultures de printemps, activité d'expérimentation supérieure à la normale.

Les résultats de 2019 corrigés, afin de se projeter dans une année normale, sont les suivants :

Tab. 6 : Produits et charges 2019 corrigés par activité (en €)

	Montant_HT (€)	BOVIN	OVIN	CULTURES	API	EXPE	PEDA	PRESTA	EPL
Produits 2019 sans aléas	563 370	297 670	39 490	107 138	59 743	16 369	27 170	15 790	0
Charges 2019 sans aléas et charges inv. except.	551 791	275 175	50 644	94 404	56 536	7 565	28 171	12 775	26 521
Résultat exercice 2019 sans aléas et charges inv. except.	11 579	22 495	-11 154	12 733	3 207	8 804	-1 001	3 015	-26 521

Tab. 7 : Indicateurs 2019 corrigés par activité (en €)

	Montant_HT (€)	BOVIN	OVIN	CULTURES	API	PRESTA
Résultat /Produit (%)		8%	-28%	12%	5%	19%
Ch. Opé / PB (%)	26%	32%	33%	28%	13%	34%
Ch. Structure / Produit (%)	74%	68%	67%	72%	87%	66%
Produit atelier / Produit total		53%	7%	19%	11%	3%
Produit / ETP (€)	140 842	224 656	82 271	178 563	66 381	157 900
Charges / ETP (€)	137 948	207 679	105 508	157 341	62 818	127 746
Résultat / ETP (€)	2 895	16 977	-23 237	21 222	3 563	30 154

Ainsi, dans une situation sans trop d'aléas, charges de fonctionnement exceptionnelles liés à des investissements ou activité exceptionnelle sur un atelier, la section fonctionnement présenterait un bénéfice autour des 10 000 €, ce qui correspond à la moyenne des dernières années lorsqu'on écarte les années exceptionnelles. Des ateliers dégagent un bénéfice : bovin, cultures, expérimentation. D'autres ateliers sont autour de l'équilibre : apiculture, pédagogie, prestation de service.

L'atelier ovin conduit à des pertes mais sa plus-value pédagogique n'est pas estimée ici.

Avis n°1 : Un redimensionnement à une taille de cheptel de 120 brebis est proposé, correspondant aux ressources fourragères disponibles l'été (pâturage de pelouses sèches notamment), aux besoins pédagogiques et à la place dans les bâtiments.

Il est à noter que le produit de l'atelier bovin représente plus de la moitié du produit total et que les deux ateliers bovins et cultures sont ceux qui dégagent le plus de résultat par ETP.

2- Evolution des facteurs de production

2.1- Ressources humaines

L'équipe de salariés s'est renforcée début mai avec l'arrivée de M. Tom Roussel, qui était apprenti sur l'exploitation de 2017 à 2019 (formation BTSA Productions Animales). Il secondera M. Luc Nonnotte sur les élevages avec une prise de responsabilité progressive. Il participera également aux travaux de récolte du miel et de transhumance.

2.2- Foncier

L'aménagement foncier agricole et forestier sur les communes de Port/Saône, Bougnon et Grattery n'est toujours pas achevé en mai 2020. Suite à l'enquête publique d'août et septembre 2019, la commission intercommunale d'aménagement foncier s'est réunie début 2020 pour examiner les requêtes. Il y a encore des accords à trouver entre propriétaires et/ou exploitants agricoles. Le projet définitif devra ensuite être validé en commission départementale., avec ajustement des bornages. Cette situation rend la valorisation du parcellaire et la déclaration PAC compliquées.

2.3- Equipements matériels et bâtiments

► Investissements depuis le dernier conseil de l'exploitation agricole :

- Matériel de plantation, de buttage et de récolte de pommes de terre ZAGRODA
- Dérouleuse de bottes rondes RYMAN
- Véhicule utilitaire pour les élevages



► Investissements prévus au 2^{ème} semestre 2020 :

- Semoir permettant de faire du semis direct (*financement Région, équipement pédagogique*)
- Camion plateau et grue pour l'apiculture
- Réflexion en cours sur la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments

► Locations 2020 :

- Chez Pagot-Caput avec le soutien de Claas : tracteur ARION 410, andaineur, presse, faucheuse
- Chez Secop avec le soutien de John Deere : tracteur 6155
- Chez Huot – Lelieur avec le soutien de New Holland : tracteur T6 – 145

► Aménagement de bâtiment ou d'équipements :

- Pose de portes sur le long pan du bâtiment stockage de matériel
- Aménagement des abords de la fosse à purin à prévoir

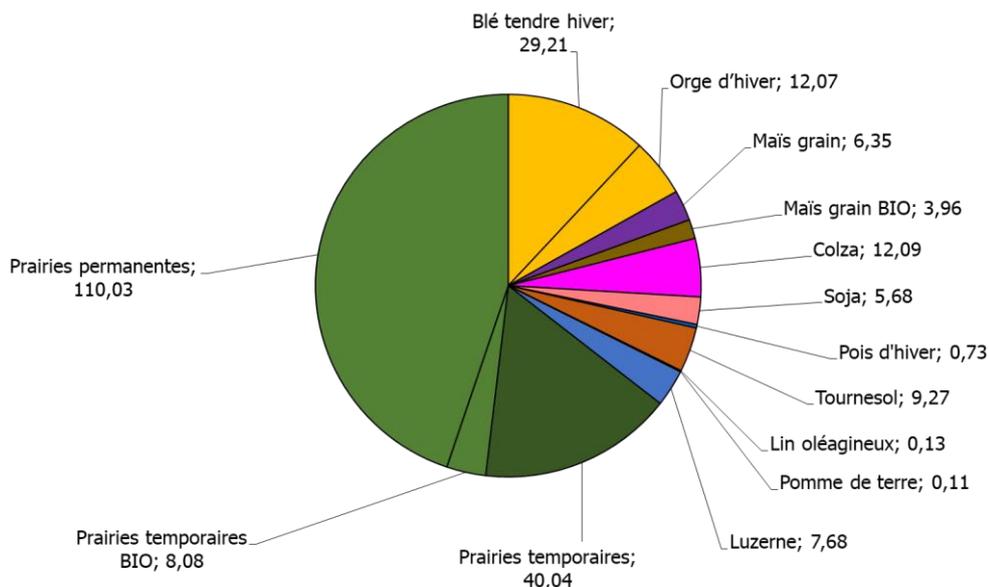
3- Point sur les ateliers de production

3.1- Productions végétales

3.1.1- Assolement 2020

Tab.8 et fig.3: assolement 2020

Culture	Surface
Blé tendre hiver	29,21
Orge d'hiver	12,07
Maïs grain	6,35
Maïs grain BIO	3,96
Colza	12,09
Soja	5,68
Tournesol	9,27
Lin oléagineux	0,13
Pois d'hiver	0,73
Pomme de terre	0,11
Prairies temporaires	40,04
Prairies temporaires Bio	8,08
Luzerne	7,68
Prairies permanentes	110,03
TOTAL SAU	246,21



3.1.2- Etat des cultures (point en séance)

Tab. 9 : Situation des cultures au 15/05/2020

Culture	Commentaires
Blé tendre hiver	Etat sanitaire très satisfaisant. En zones superficielles, sableuses et semis tardif, potentiel impacté par la sécheresse. Peu de pailles en prévision.
Orge d'hiver	
Maïs grain	Semis tout au long du mois d'avril. Impact des corbeaux sur une parcelle. Bon développement au 15/05.
Maïs grain BIO	Semis début mai (essai comparaison de système de culture bio)
Colza	Etat sanitaire satisfaisant mais quelques dégâts de gel.
Soja	Semis début mai. Conditions favorables à la levée.
Tournesol	Semis début avril. Levée hétérogène dans les argiles mais le peuplement est présent.
Pois d'hiver	En cours de floraison.
Pomme de terre	Plantation mi-avril. En cours de levée.

3.2- Productions animales

3.2.1- Atelier bovins lait

a- Résultats enregistrés au contrôle de performance

L'annexe 1 présente la synthèse annuelle des résultats de production laitière pour la campagne 2018-2019, en comparaison aux 72 élevages du département appartenant au groupe « foin et regain traditionnel ».

Le nombre de vaches présentes du 01.10.2018 au 30.09.2019 est de 57, au même niveau que la moyenne du groupe de référence et en augmentation de 2 vaches par rapport à la campagne précédente.

Tab. 10 : Extrait de la synthèse annuelle des résultats de production laitière 2018-2019

Critère	Valeur 2018-2019	Valeur Groupe	Valeur 2017-2018
Moyenne par VL présente	7 325	6 360	7 737
Taux Protéique (g/kg)	33,9	33,2	33,6
ISU	118	111	
Moyenne comptages cellulaires (nb)	160 000	237 000	212 000
Prix moyen du lait (€/T)	436	417	429
Marge sur coût alimentaire (€/T)	299	280	302
Rang moyen de lactation	2,8	2,9	2,7
Nb IA /IA fécondante	2,3	1,9	2,9
Intervalle vêlage-vêlage	401	403	398

Les résultats de production sont toujours bons. La moyenne de production laitière par vache présente est de 7 325 kg, supérieure de 965 kg au groupe. Le taux protéique est également supérieur au groupe.

Ces résultats s'expliquent à la fois par le **niveau génétique** des animaux et leurs **conditions de vie** (ambiance, alimentation, etc.). Tous les index (ISU, INEL, etc.) sont supérieurs au groupe de référence. L'effet troupeau sur le critère de production laitière est élevé (+ 873 kg contre – 502 kg pour le groupe), lié notamment à la quantité d'aliments concentrés distribués.

Malgré ce haut niveau de production au regard du système d'alimentation, **les résultats de santé animale se maintiennent**, notamment sur les aspects cellules et mammites.

L'âge au vêlage a un peu augmenté pour se situer à 32 mois contre 36 pour le groupe.

Concernant les **résultats de reproduction**, ils sont en progrès par rapport aux années précédentes, surtout sur les vaches, moins sur les génisses. Les mesures proposées par le GEC Repro (Haute-Saône Conseil Elevage, Gén'IA test) et l'attention des salariés sur les élevages portent leurs fruits. Les résultats devraient continuer à s'améliorer.

Enfin, le critère final de ce bilan, la marge sur coût alimentaire, est à 299 €/1000 L lait, supérieure de 19€ au groupe.

Lors de la remise des résultats annuels, les exploitations du centre d'élevage de Scey/Saône – Port/Saône sont comparées anonymement. La répartition des exploitations sur le critère marge sur coût alimentaire est présentée en **annexe 2** (Exploitation de l'EPL = n°12)

b- Situation au 15 mai 2018 (point en séance)

Tab. 11 : Etat des livraisons de lait et de prix du lait de janvier à mars 2019 (L)

Mois	Collecte 2020	Collecte 2019	Ecart	Prix 2020 (€)
Janvier	30 273	31 490	- 1 217	450
Février	26 130	29 274	- 3 144	441
Mars	37 947	37 124	823	452
TOTAL ANNEE		97 888		

La référence 2020 après mouvements est toujours de 362 303 L.

c- Génétique et concours

► Participation des BTSA Productions Animales 2^{ème} année au TNLA 2020

6 étudiants de BTSA PA 2 (Marine, Marie, Juliette, Benjamin, Benoît et Emilien) ont participé à l'édition 2020 du TNLA qui regroupaient plus de 50 établissements d'enseignement sur le Salon de l'Agriculture. 4 épreuves étaient au programme : communication (réalisation d'une affiche sur le thème « L'agriculture vous tend les bras », tenue d'un compte Instagram), épreuve de contention, animation sur le salon et scène théâtralisée sur le grand ring. La vache de l'exploitation choisie cette année par les étudiants étaient MELUSINE.

Encore une belle édition pour Vesoul Agrocampus qui a obtenu un 2^{ème} prix de section en race laitière. Les étudiants ont été félicités par le vice-Président de la Région, la DRAAF et la sous-directrice de la DGER.



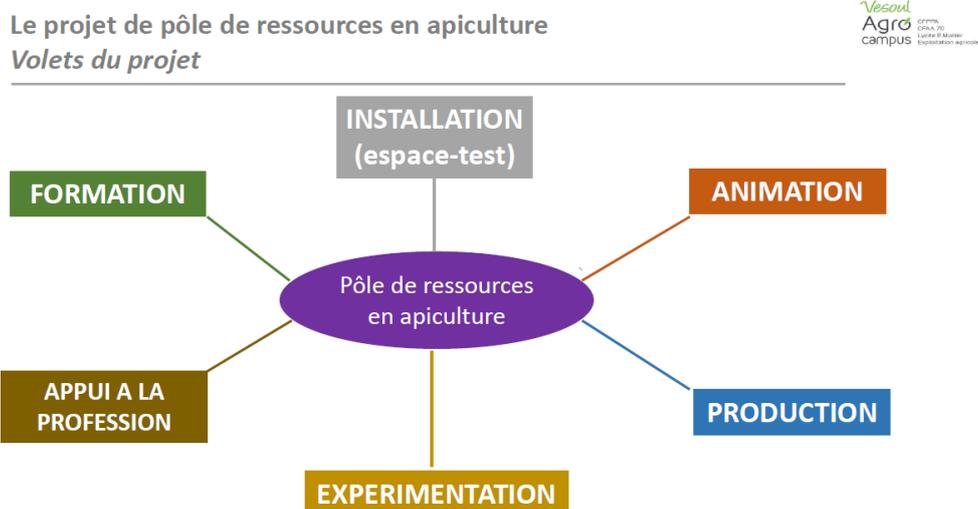
► Classement Syndicat des Eleveurs de Montbéliardes de Haute-Saône

Le syndicat a publié son bilan 2019 marqué par le festival de l'élevage au printemps, le Montbéliard Prestige et encore d'autres événements. L'exploitation de Vesoul Agrocampus rentre dans le palmarès des meilleurs élevages sur l'index de synthèse ISU avec une belle 30^{ème} place (ISU de 118).

3.2.2- Atelier apiculture

► Point sur le projet de pôle apicole

Pour rappel, le projet repose sur la construction d'un bâtiment dédié à l'apiculture comprenant des équipements pédagogiques (*salle de cours et de réunion, rucher pédagogique...*) et des équipements techniques (*miellerie, chambres chaude et froide, zones de stockage*).



A la date du conseil d'exploitation, un bâtiment à aménager et le terrain ont été acquis par l'établissement. La Région BFC se prononcera à la fin du mois de mai sur le subventionnement du projet à hauteur de 50%, soit 750 000 €.

Tab. 12 : Plan de financement prévisionnel pôle de ressources en apiculture

Dépenses (k€ HT)		Recettes (k€)		
Achat bâtiment existant et du terrain	358	Vesoul Agrocampus	500	33,3%
Aménagement du bâtiment existant et construction d'une extension (honoraires, études, contrôle, assurances inclus) + Equipements (zones techniques, véhicules...)	1 002	Communauté de Communes Terres de Saône	25	1,7%
		Commune de Port/Saône	25	1,7%
	140	Financement Etat dans le cadre du dispositif 1% Paysage et Développement (déviation Port/Saône)	200	13,3%
		Région BFC – Demande en cours	750	50%
Total	1 500	Total	1 500	

► Demande de calamités agricoles au titre de pertes de récolte de miel en 2019

La demande a été refusée par la DDT 70. Le taux de recevabilité du dossier (9,26%) était inférieur au seuil minimal (13%).

► Point sur la saison (complété en séance)

400 colonies ont été hivernées (avec les essaims et les colonies du rucher pédagogique). La pression varroa a été forte tout l'hiver, nécessitant de revoir la stratégie de lutte dans un contexte de faible disponibilité de produits efficaces. Une 100aine de colonies (25%) sont mortes (bourdonneuses, pression varroa). 300 ont ainsi été mises en production sur le colza, avec 1/3 d'essaims. Il y a eu localement un peu d'essaimage mais un travail important a été fourni pour casser les cellules.

Avec la longue période de beau temps en mars et avril, la végétation était très avancée entraînant une récolte précoce et exceptionnelle en miel de printemps : 4,2 T de miel soit 14 kg / ruche. La sélection génétique et le renouvellement des reines portent leurs fruits.

La floraison d'acacia s'est achevée à l'époque où elle commence habituellement. De fortes disparités sont annoncées dans les rendements.

3.3- Les prestations de service

L'exploitation continue sa prestation de compostage pour le compte de la CUMA de l'Île Verte regroupant 80 agriculteurs du département (chiffre en baisse suite aux différents projets de méthanisation). Environ 150 heures par an sont consacrées à cette activité.

Les autres partenariats et prestations (Sytevom, conduite de cultures chez des tiers...) se poursuivent. En raison de la crise sanitaire, les interventions à la déchetterie ont été arrêtées.

4- Valorisation pédagogique

L'utilisation pédagogique de l'exploitation a été importante depuis le dernier conseil d'exploitation jusqu'au 15 mars. La plupart des dispositifs de valorisation de l'exploitation sont mobilisés.

Actions conduites (liste non exhaustive)

- . **Diagnostics / AGEA** de l'exploitation
- . **Production de ressources pédagogiques** sur les systèmes de culture dans le cadre du projet Cultivez autrement !
- . Tous les jeudi après-midi, une 40aine d'élèves en **séance de travaux pratiques** sur les cultures et les élevages (dont l'apiculture) dans le cadre de l'option pratiques professionnelles agricoles
- . 30 H de **travaux pratiques sur les ovins** dans le cadre d'un module de BTSA PA
- . **Contention des bovins** dans le cadre du TNLA
- . **Travaux pratiques sur la fertilité des sols et les systèmes de cultures économes en intrants** (option PPA, BTS TSMA, filière S...)
- . **Travaux pratiques et évaluation sur les matériels** (BTSA GdEA, BTS TSMA, Bac Pro Agroéquipement...)
- . Sélection pour le **concours de pointage bovin départemental** (toutes les classes)
- . Préparation pour les **Ovinpiades** (BTSA PA)
- . **Accueil de classes de primaires** par les élèves en filière SAPAT
- . Accueil d'élèves de seconde professionnelle, de Bac Pro Agroéquipements et de seconde GT en **mini-stage** (4 jours)
- . **Suivi de l'essai** « Utilisation des plaquettes bois en remplacement de la paille pour les agneaux de bergerie »
- . Etc.

Pesées des agneaux support de l'essai



5- Activités d'expérimentations, de développement et d'innovations

5.1- Projets en cours (nouveaux projets ou projet modifiés surlignés)

Tab. 13 : liste des projets en cours au 28/05/2020

Thème	Nom du projet	Descriptif sommaire	Cadre du projet	Durée	Référent EPL	Subventions ou prestations	Partenaires
1- Réduction et sécurisation de l'utilisation des intrants en productions végétales	1.1- Conception et évaluation de systèmes de culture innovants et alternatifs	Comparaison pluriannuelle et multicritères de 3 systèmes de culture mis en place sur les parcelles de l'exploitation (<i>témoin conventionnel, agriculture biologique et système innovant économe en intrants</i>) Réseau des exploitations ECOPHYTO Haute-Saône	Appel à projet Agence de l'Eau RMC Projet I-Site Agroécologie en BFC Réseau DEPHY FERME plan Ecophyto	2017-2020 2017-2020 2015-2019	MG GCh – MG - SW GCh - GC	Conventionnement (48 220 € pour l'ensemble des actions) 420 € Appui d'un conseiller CA70	Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres départementales INRA Dijon, AgroNov, Dijon Cereales, Artemis, EPLs, Grand Dijon, Chambres d'Agriculture Chambres d'agriculture, réseau de 11 exploitations
	1.2- Effet des produits de biocontrôle sur la septoriose du blé	Comparaison de 2 modalités en bandes		2020	GCh - GC		Chambre d'agriculture 70, UPL France
	1.3- Effet des stratégies de fertilisation sur tournesol	Comparaison de 5 modalités en microparcelles (3 répétitions)		2020	GC		Chambre d'agriculture 70
	1.4 – Robotique, numérique et agriculture de précision	Utilisation des dernières innovations dans la robotique et le numérique pour améliorer la précision des apports d'intrants (<i>capteurs embarqués, télédétection, proxi-détection, etc.</i>)	Appel à projet ECOPHYTO V2 Prolongation d'une année sur budget de l'EPL	2016-2019	FM-DC	26 800 €	AgroSup Dijon, Chambres d'agriculture, CUMA, Terranodrone, Dijon Céréales, IRSTEA, entreprises, etc.

2- Agronomie et fertilité des sols	2.1- Plate-forme fertilité du sol	Comparaison pluriannuelle de 5 systèmes de culture faisant notamment varier la conduite de travail du sol (<i>de l'itinéraire classique labour + reprise de labour à l'itinéraire semis direct sous couvert</i>) – Plate-forme pédagogique et démonstrative.	Appel à projets Agence de l'Eau RMC Rapport de stage BTS APV Projet I-Site Agroécologie en BFC PIAE ARTEMIS Bourgogne – Franche-Comté	2017–2020 2017 -2020 2014 - 2018	SW – GCh – GC - PH Gch - SW SW – GCh - GC	Conventionnement (48 220 € pour l'ensemble des actions)	Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres départementales INRA Dijon, AgroNov, Dijon Cereales, Artemis, EPLs, Grand Dijon, Chambres d'Agriculture
	2.2- Plate-forme expérimentale sur la gestion de la matière organique en agriculture biologique	Comparaison pluriannuelle de 3 systèmes de culture (<i>système « grandes cultures autonomes », système « grandes cultures traditionnelles », système « polyculture-élevage »</i>)	Appel à projets Agence de l'Eau RMC	2017-2020	GCh	Conventionnement (48 220 € pour l'ensemble des actions)	Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres départementales
3- Génétique végétale	3.1- Essai lin	Essai variétés lin d'hiver	GIE Linea semences de lin	2019-2020	CG	1 600 €	GIE Linea semences de lin
4- Autonomie alimentaire et systèmes fourragers, protéines végétales	4.1- Croissance herbagère	Suivi hebdomadaire de la croissance des prairies pâturées par les vaches laitières. Détermination des vitesses de croissance herbagère		Suivi annuel	CG		Chambres d'agriculture, Haute-Saône Conseil Elevage, groupe « herbe » ex- Franche-Comté
	4.2- Adaptation pédo-climatique des cultures protéagineuses	Essai « Effet des précédents Légumineuses dans les systèmes de cultures » 4 systèmes de cultures testés Projet PROSYS Projet suivi par la classe de Term STAV	Programme PSDR 4 (Pour et Sur le Développement Régional)	2016-2020	GCh	2 600 €	INRA Dijon, AgroSup, Conseil régional, Chambres d'agriculture, etc.

	4.3 – Projet CasDar Inter’ACTIONS	Etude des coopérations entre éleveurs et céréaliers au service de l’agroécologie en Bourgogne Franche-Comté Fiche résumé en <i>annexe 3</i>	Appel à projet CasDar Transition Agroécologique +	2019-2022	GCh - TR	2 500 €	EPLEFPA de Fontaines, Nevers, La Barotte, IDELE, Chambres d’Agriculture, CIIRPO, RMT
	4.4 – Projet DURESPCE	Etude de la durabilité et de la résilience des exploitations polyculture-élevage d’EPLEFPA en région BFC	Appel à projets Chefs de projet et de partenariat	2018 – 2021	SG – GCh		EPLEFPA de Nevers, Auxerre, Fontaines, La Barotte, Besançon, Montmorot, Quétigny, IDELE, AgroSup, RMT, Région BFC
5- Biodiversité agricole	5.1- Projet I-Site	Suivi d’indicateurs de biodiversité agricole en grandes cultures (2 parcelles de blé et 1 parcelle de colza)	Projet I-Site Agroécologie en BFC	2017 -2020	GCh		INRA Dijon, AgroNov, Dijon Cerales, Artemis, EPLs, Grand Dijon, Chambres d’Agriculture
	5.2 – Essai paillage d’une stabulation pour agneaux avec des plaquettes forestières	Comparaison de deux stratégies de paillage des agneaux en phase d’engraissement (<i>témoin sur paille, stratégie plaquette accumulée</i>)	Rapport de stage BTSA Productions Animales		GCh - BG		Chambre régionale d’agriculture, réseau Inn’ovins, IDELE, GIEE Prairie DOR

Référents EPLEFPA : SW : Stéphanie WEISSENBACHER, MG : Muriel GERARD FM : Franck MENNETRIER, CG : Clotilde GEST, DC : Didier CARMIEN, GC : Gabriel COLOMBO, GCh : Grégory CHOUX, BG : Benjamin Grillo ; PH : Patrick HAENNIG, TR : Tom ROUSSEL, SG : Sarah GHIBAUDO.

Expérimentations Fertilisation sur tournesol (P 18c)



Expérimentation Variétés lin (P_Jardival)



Expérimentation Utilisation de plaquette bois en paillage des agneaux



5.2- Projets en attente de validation ou de lancement

2 nouveaux projets sont en cours d'analyse par la DGER :

► **Projet ECOPHYTO'TER**

La DGER a lancé un appel à projets ECOPHYTO'TER à la fin de l'année 2019 dont l'objectif est de **constituer des collectifs d'établissements d'enseignement agricole travaillant ensemble à la mise en place d'actions techniques et pédagogiques dans le cadre d'ECOPHYTO 2+ et du plan Enseigner à Produire Autrement 2.**

Ce dispositif vise la démultiplication, la diffusion et le transfert à l'échelle du TERRitoire des modes de raisonnements et outils acquis au cours de l'action 16 d'ECOPHYTO et du projet EDUC'Ecophyto.

Les objectifs spécifiques sont :

- Démontrer la faisabilité locale de reconception du système de production
- Renforcer la formation initiale et la professionnalisation des actifs agricoles à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la gestion des risques sanitaires
- Affirmer le rôle de l'enseignement agricole en tant qu'acteur de la dynamique territoriale

Ce dispositif est prévu sur 2 ans, de septembre 2020 à août 2022.

Les EPL d'Obernai, Valdoie, Nevers, Dijon – Quétigny et Vesoul ont été retenus pour constituer un collectif avec l'EPL de Vesoul comme chef de file. L'EPL de Vesoul a ainsi proposé un programme d'action dont certaines seront assurées collectivement :

AXE 1 : Produire des références techniques, économiques et environnementales sur les systèmes de cultures économes en intrants et sans glyphosate en positionnant les apprenants au cœur des dispositifs

Action	Action individuelle	Action collective
1.1- Comparaison pluriannuelle et multicritères de 3 systèmes de cultures (dont un économe en intrants et sans glyphosate)	X	
1.2- Comparaison pluriannuelle et multicritères de 5 systèmes de cultures différenciés selon les modalités de travail du sol, la gestion des couverts végétaux et des matières organiques	X	
1.3- Efficacité des produits de bio-contrôle sur céréales	X	

AXE 2 : Poursuivre le travail engagé sur la reconception du système de culture avec les apprenants.

Action	Action individuelle	Action collective
2.1- Reconcevoir le système de culture dans le cadre du système d'exploitation		X
2.2- Mobiliser des leviers agronomiques dans le système de culture	X	
2.3- Organiser une action « Regards croisés entre EPL »		X
2.4- Participer à un challenge pédagogique sur les systèmes de culture		X

AXE 3 : Sensibiliser et former les acteurs professionnels et les apprenants aux enjeux liés à la réduction des intrants et plus globalement à la performance des systèmes de culture

Action	Action individuelle	Action collective
3.1- Organisation d'une journée technique (ou 2) sur les deux ans	X	X
3.2- Visite des essais par des collectifs d'agriculteurs	X	
3.3- Productions des livrables obligatoires (posters, rapports, fiche, vidéos de présentation...)		X
3.4- Production de livrables pédagogiques (fiche POLLEN...)		X

3.5- Production et diffusion de capsules vidéos sur les systèmes d'exploitation, les systèmes de cultures, les techniques et pratiques en lien avec la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques		X
3.6- Alimentation de la base GECO (GEstion des COonnaissances en agroécologie)		X
3.7- Newsletter		X
3.8- Organiser un événement de clôture format web TV		X
3.9- Présentation du projet dans les instances régionales		X

AXE 4 : Coordonner et animer le consortium ECOPHYTO'TER Nord-Est

Action	Action individuelle	Action collective
4.1- Préparation et participation aux rencontres nationales		X
4.2. Préparation et participation aux rencontres interrégionales		X
4.3- Organisation des échanges et appui, partage d'expériences, entre EPL		X
4.4- Organiser une formation à la demande du consortium		X
4.5- Organiser les comités de pilotage du collectif		X
4.6- Organiser les comités de pilotage locaux	X	

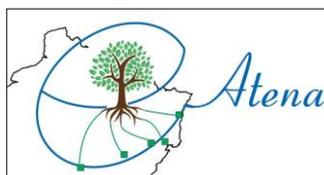
Les EPL chef de file recevront une subvention maximum de 31 200 euros, représentant jusqu'à 80% du coût complet. En interne, le projet est suivi par Stéphanie WEISSENBACHER, Muriel GERARD, Gabriel COLOMBO et Grégory CHOUX. 181 jours de travail sont prévus sur les deux ans.

Les partenaires du projet sont : Chambres régionale et départementale d'agriculture, INRAE, AgrOnov, coopérative Interval.

Le projet est suivi par les DRAAF et la Bergerie Nationale.

Extrait du document finalisé :

TITRE et ACRONYME : ATENA – Accompagner, Transférer et ENseigner l'Agroécologie dans le Nord-Est



BREF RESUME : (15 lignes maximum)

Le groupe ATENA est constitué de 5 EPLEFPA sur les régions Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est, de Nevers à Obernai en passant par Dijon-Quétigny, Vesoul et Valdoie. Couvrant des territoires, des filières de production agricole et de formation diversifiées, le collectif a l'ambition de se mobiliser sur un programme d'actions ECOPHYTO'TER avec deux objectifs principaux : placer l'apprenant au cœur du dispositif et mieux valoriser les modes de raisonnements, systèmes et pratiques mis en place sur les exploitations des EPL dans le cadre de la transition agroécologique. 4 axes de travail commun ont été définis : (1) Produire à partir d'expérimentations des références locales sur les systèmes de cultures économes en produits phytopharmaceutiques et sans glyphosate en positionnant les apprenants au cœur des dispositifs, (2) Reconcevoir le système de culture des exploitations d'EPL dans le cadre des projets d'exploitation, (3) Valoriser, transférer, démultiplier les modes de raisonnement mis en place sur les EPL, (4) Echanger, partager, se former. La dimension collective porte notamment sur les axes (3) et (4) avec, au-delà de ce qui est prévu dans le dispositif Ecophyto'TER, différentes actions d'échange, de partage et de valorisation : « Regards croisés entre EPL », challenge pédagogique, newsletter, capsules vidéos, web-TV, etc. La diversité de situations et de contexte est ici particulièrement intéressante pour progresser, à partir de l'appui du collectif, sur les faiblesses de chaque établissement.

MOTS CLES : (5 au maximum)

Territoire – Apprenant - Agroécologie – Collectif – Innovation

► **Projet PRAIDIV** (Fiche présentation résumée – Appel à projets CASDAR)

Projet 2021 → 2024

Montant total du projet : 646 630 € **Subvention CASDAR demandée : 499 709€**

Organisme chef de file : Ecole Supérieure d'Agricultures (ESA) d'Angers

PRAIDIV - DIVERsité des PRAIRies au service de la gestion intégrée de la santé animale

Chef de projet : Sébastien COUVREUR

Partenaires : ESA Angers, Institut de l'Élevage, Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de Loire, Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, Littoral Normand, Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, ADAR-Civam, EPLEFPA Château Salins, EPLEFPA Aurillac, **EPLEFPA Vesoul**, EPLEFPA Saint Aubin du Cormier

Objectifs

La gestion de la santé animale, en particulier via l'alimentation des animaux, est au cœur de la transition agroécologique et des attentes sociétales. Les prairies, piliers agroécologiques en élevage de bovins, fournissent une part importante de la ration de base des animaux et pourraient, en lien avec leur diversité floristique, contribuer à améliorer l'état de santé général des animaux. De nombreux acteurs, dont des groupes d'éleveurs, cherchent à mieux comprendre cette contribution. Ce projet de recherche participative a pour but de développer des actions d'accompagnement pour un changement de pratiques vers une gestion agroécologique de la santé animale valorisant la diversité des prairies (floristique à l'échelle de la parcelle et du système fourrager) en élevage bovin laitier et allaitant. En mobilisant les connaissances du terrain et en réalisant des essais du végétal à l'animal, ces actions viseront, avec des collectifs d'éleveurs, des acteurs de la recherche, du développement et de la formation agricole, la création de protocoles et références co-conçues sur la valeur santé de la diversité des prairies, ainsi que l'identification de leviers possibles d'accompagnement au changement de pratiques.

Résultats et valorisation attendus

Les travaux menés permettront de mieux connaître sur un échantillon représentatif de prairies et d'élevages la valeur santé de la diversité à 2 niveaux d'analyse : la prairie et l'élevage. Les références produites alimenteront ainsi à la fois des référentiels existants, avec un effort de généralité des résultats obtenus, et des dispositifs de formation innovants. Les freins et verrous à l'adoption de pratiques valorisant la diversité des prairies pour la santé animale seront identifiés. A terme, le résultat est de permettre de réduire les intrants en élevage, en particulier médicamenteux, par l'utilisation des prairies tout en améliorant la performance globale des systèmes.

Le travail de valorisation visera différentes cibles dans une logique la plus ouverte possible. Il intégrera deux séminaires ouverts à un public élargi, un espace Web sur le site internet de l'Association Française pour la Production Fourragère, un réseau social sur la thématique du projet, une diffusion large sous forme de webinaires, articles dans la presse agricole, participations et présentations dans le cadre de journées et salons techniques.

Livrables attendus : brochure institutionnelle ; fiches valeur santé des prairies à l'échelle de la parcelle et de l'élevage ; plaquettes techniques sur les références et pratiques ; support de formation (jeu de cartes) intégrant les fiches « valeur santé » sur le thème « évaluez la valeur santé de votre prairie pour vos animaux et votre élevage » ; publications et communications techniques et scientifiques.

Liste des abréviations

AB : Agriculture Biologique
ADA : Association de Développement de l'Apiculture
ARTEMIS : Animation du Réseau de Travail sur l'Expérimentation, la Mécanisation, les Intrants et le Sol
BMC : Blanc du Massif Central
BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
B TSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural
CFAA : Centre de Formation d'Apprentis Agricoles
CFPPA : Centre de Formation Professionnelles et de Promotion Agricoles de Vesoul
CGEA : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
CIPAN : Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
CS : Certificat de Spécialisation
CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EPLFEPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
ETP : Equivalent Temps Plein
GDEA : Génie des Equipements Agricoles
IFT : Indice de Fréquence de Traitement
IGP : Indication Géographique Protégée
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
MAAF : Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
MIL : Module d'Initiative Locale
OAB : Observatoire Agricole de la Biodiversité
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PIC : Projet d'Initiative et de Communication
PP : Prairies Permanentes
PPA : Pratiques Professionnelles Agricoles
PT : Prairies Temporaires
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAU : Surface Agricole Utile
SIE : Surfaces d'Intérêt écologique
STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
RMT : Réseau Mixte Technologique
TD : Travaux Dirigés
TFR : Technicien Formation Recherche
TP : Travaux Pratiques
TSMA : Techniques et Services en Matériels Agricoles
VL : Vache Laitière

ANNEXE 1

Synthèse annuelle des résultats Contrôle laitier

SYNTHESE ANNUELLE DES RESULTATS

Campagne : du 01.10.2018 au 30.09.2019

EPL LYCEE AGRICOLE

PORT SUR SAONE

Elevage N° 70 421 029

Secteur : 006

Groupe commune : 09

Service CE PERFOTECH 11

Votre groupe : 72 élevages

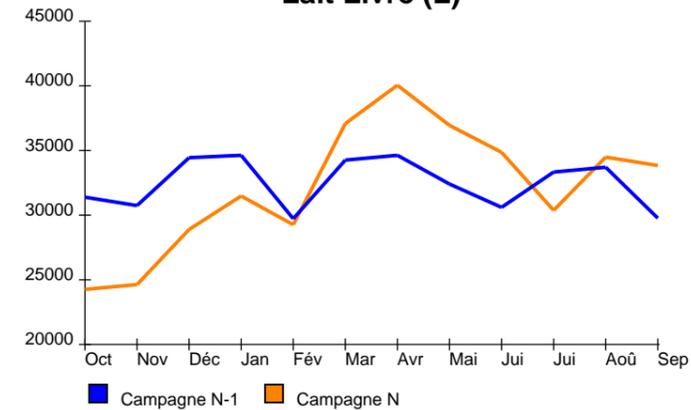
Foin/ Regain

CHEPTEL

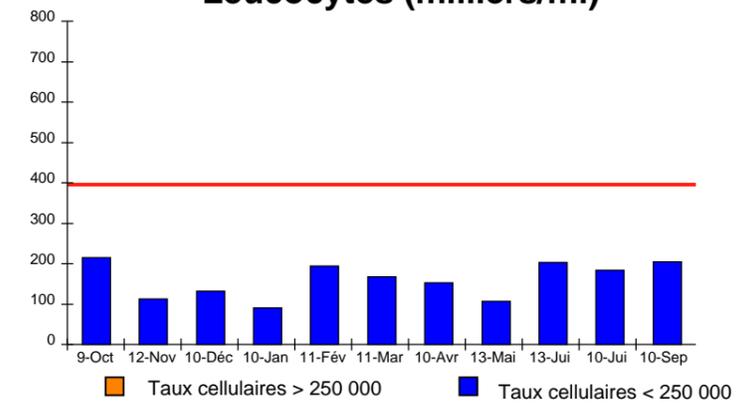
	2017 2018	2018 2019	Groupe
Race principale	MONTBELIARDE	MONTBELIARDE	
% race principale	100	100	
Race secondaire			
% race secondaire			
Nombre de vaches présentes	55,1	56,9	57,2
Taux de spécialisation (%)	56,3	56,6	56,3

Production et qualité

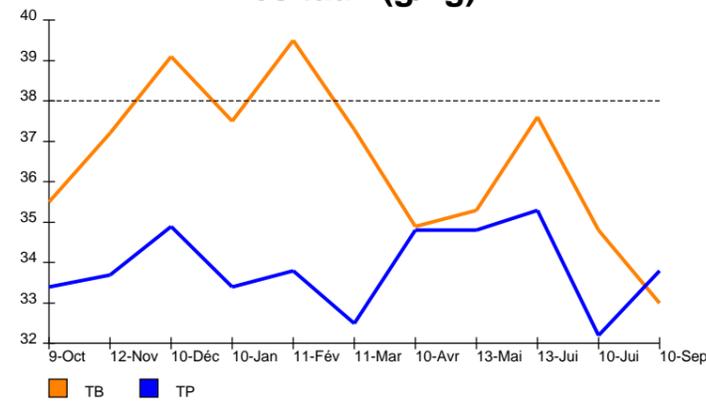
Lait Livré (L)



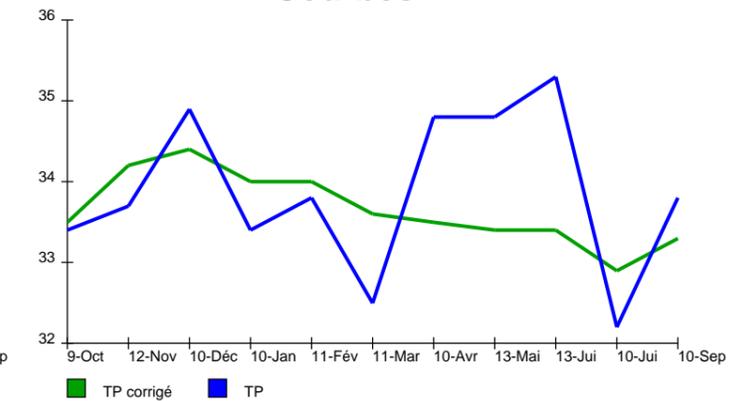
Leucocytes (milliers/ml)



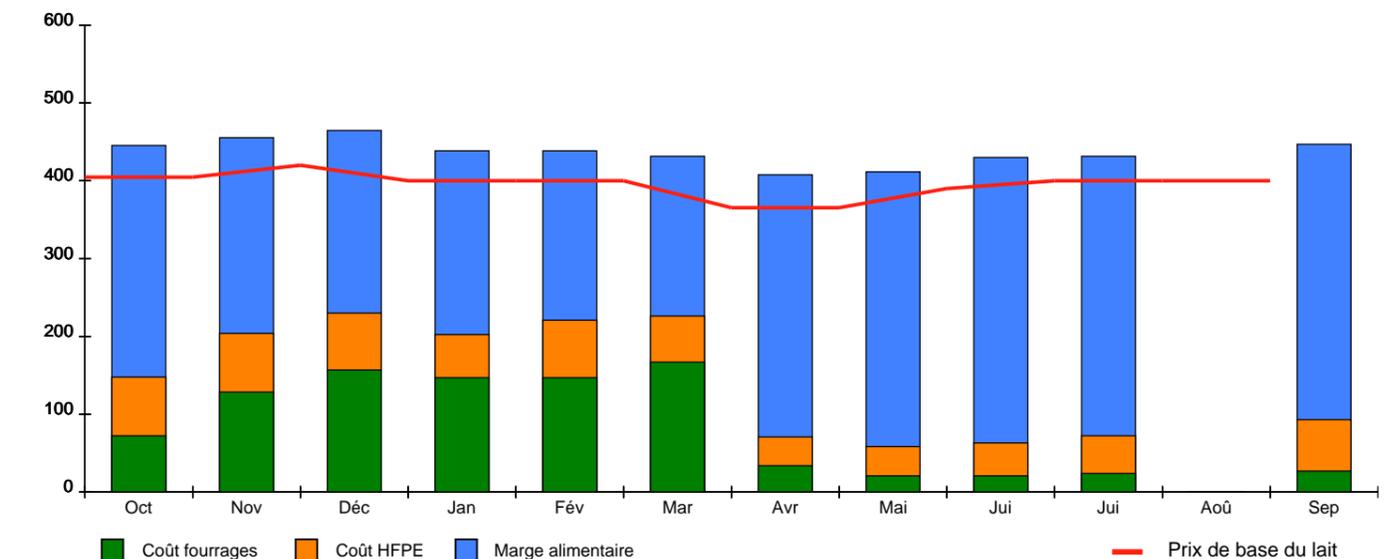
Les taux (g/kg)



Courbes TP



Marge alimentaire



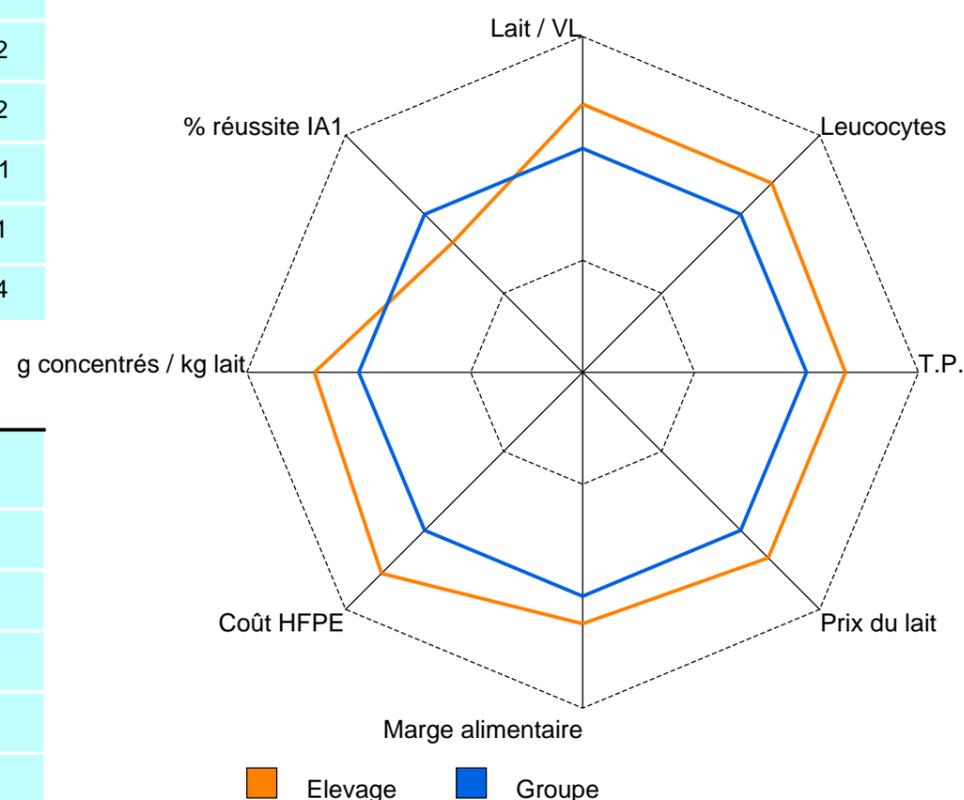
PRODUCTION	2017 2018	2018 2019	Groupe
Totale de la campagne (kg)	426309	416793	373271
Moyenne par vache présente (kg)	7737	7325	6360
TB (g/kg)	37,2	36,2	37,8
TP (g/kg)	33,6	33,9	33,2
Matière sèche utile (kg)	547	512	452
Lait à 7% (kg)	7814	7314	6451
Lait au 1er contrôle multipares (kg)	34,3	34,4	27,1
Lait au 1er contrôle primipares (kg)	24,5	24,3	20,4

GENETIQUE

ISU (nb vaches)		118 (54)	111 (49)
INEL		14	5
Index lait		217	115
Index TB		0,2	0,0
Index TP		0,5	0,1
Index Cellules		0,3	0,2
Index Fertilité		0,0	0,0
Effet troupeau lait	986	873	-502
Effet troupeau TB	-1,4	-1,0	-0,1
Effet troupeau TP	1,5	0,3	0,3

SANTE (cellules, mammites)

Moyenne des comptages annuel	212	160	237
% comptages inférieurs à 300 000	86	88	82
% comptages supérieurs à 800 000	6	4	6
Taux de guérison (%)	100	90	82
Taux d'infection (%)	18	4	9
Nombre de mammites pour 100 vaches présentes	22	19	7
% comptages inférieurs à 300 000 Primipares	86	83	86



MARGE ALIMENTAIRE

	2017 2018	2018 2019	Groupe
Prix moyen du lait (€/1000 L)	429	436	417
Prix moyen concentré et minéral (€/tonne)	253	242	272
Quantité concentré et minéral par vache (tonne)	2,037	1,745	1,856
dont été (du 1er mai au 31 octobre)	1,033	0,905	0,779
Quantité concentré et minéral pour 1000 kg de lait (kg)	264	237	294
Coût HFPE (€/1000 L de lait)	69	59	81
Marge sur coût HFPE (€/1000 L de lait)	360	377	336
Marge sur coût alimentaire (€/1000 L de lait)	302	299	280

CONDUITE

	2017 2018	2018 2019	Groupe
% Génisses vèlées (nb génisses vèlées)	25,4 (14)	19,3 (11)	29,5 (17)
% vaches sorties (nb vaches sorties)	27,2 (15)	19,3 (11)	29,6 (17)
Age au 1er vêlage (mois)	30	32	36
Rang moyen de lactation	2,7	2,8	2,9
Durée de tarissement (jours) (nb vaches tarées)	68 (47)	69 (47)	73 (40)
Lait par jour de vie VL présentes (nb vaches)	10,9 (54)	11,8 (50)	8,8 (52)
Lait par jour de vie VL sorties (nb vaches)	14,6 (11)	14,8 (3)	9,6 (11)
Lait par jour de traite (kg) sur la campagne	26,1	25,0	20,5
% lait produit du 1er mai au 31 octobre	49,2	51,6	49,2

REPRODUCTION

Intervalle vêlage - vêlage	398	401	403
Intervalle vêlage - 1ère IA (jours) (nb vaches)	62 (55)	72 (55)	89 (50)
Taux de réussite en 1ère IA (%)	31	42	53
% de vaches à 3 IA et plus	47	36	20
Nombre d'IA pour une IA fécondante	2,9	2,3	1,9
Intervalle vêlage - IA fécondante (jours)	98	97	115
Génisses			
Taux de réussite en 1ère IA (%) (nb génisses)	50 (30)	35 (31)	64 (22)
Nombre d'IA pour une IA fécondante	2,8	2,2	1,6

ANNEXE 2

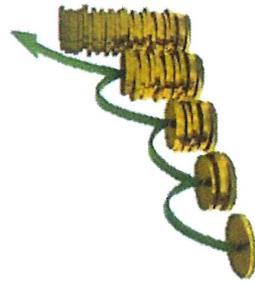
Marge alimentaire

**Répartition des exploitations
agricoles du centre d'élevage de
Scey/Saône – Port/Saône
(Lycée Agricole = EA n°12)**

MARGE ALIMENTAIRE EN € /VL /JOUR



Moyenne du département : 5,1€ VL /jour



F/R : 5,80 €

M/EH/P15 : 5,40 €

M/EH/P0 : 5,0 €

15	27	25	11
26	23	18	7
21	13	16	5
20	6	9	4
	2	3	17
	8	10	1
	14	19	24
	21	22	22
	24	12	12

PAS INFO	3 - 4 €	4 - 4,5 €	4,5 - 5 €	5 - 5,5 €	5,5 - 6 €	6 - 7 €
----------	---------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------



MARGE ALIMENTAIRE ET PRODUCTION



ANNEXE 3

Projet CASDAR Inter'Actions

Organisme chef de file : EPLEFPA DE FONTAINES SUD-BOURGOGNE

Inter' ACTIONS :

la coopération entre « grandes cultures » et « élevages » au service de l'agroécologie en Bourgogne Franche Comté.

Chef de projet : Jérôme BERTHOLON.

Partenaires : EPLEFPA de La Barotte

EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny

EPLEFPA De Vesoul

Objectifs

Objectif 1 : Enseigner l'agroécologie auprès de nos apprenants, en démontrant tout l'intérêt de la coopération entre élevages et grandes cultures au niveau d'un territoire.

Objectif 2 : Développer des relations entre les exploitations d'EPLEFPA et les exploitations voisines, permettant de renforcer notre transition vers l'agroécologie.

Objectif 3 : Créer une dynamique entre exploitations d'élevage et exploitations céréalières au niveau de notre territoire, afin de favoriser des échanges qui assureront une meilleure valorisation des ressources et contribueront à envisager des techniques permettant de « produire autrement ».

Les actions

Action 1 : mettre en place des actions de coopérations entre nos exploitations d'établissements d'enseignement agricole et des exploitations céréalières.

Deux thèmes ont été retenus :

- Pâturage d'inter-cultures chez des céréaliers par des ovins d'une exploitation de lycée agricole ;
- Production de fourrages riches en protéines par un céréalier, qui cherche à diversifier son assolement, et valorisation par un troupeau de l'exploitation de lycée agricole.

Action 2 : Identification des potentialités de coopération entre éleveurs et céréaliers, sur les territoires proches des quatre établissements.

Des enquêtes seront réalisées dans les territoires proches des établissements afin :

- d'identifier les potentialités de développement de telles coopérations,
- d'évaluer les attentes des deux parties,
- de mettre en avant les freins et les facteurs favorables.

Action 3 : Expertiser et formaliser des exemples de coopérations potentielles entre céréaliers et éleveurs

Suite au travail d'enquêtes et partir des outils existants, cette action permettra :

- de proposer un mode d'organisation qui vise à lever les freins et faciliter ce type coopération,
- de définir une forme de contractualisation qui assure leur pérennité.

Résultats et valorisation attendus

Les résultats et impacts attendus sont à destination de différents publics.

- Pour les apprenants :
 - Démontrer, par l'exemple, l'intérêt de ce type de coopération à la fois sur le plan technique, économique, environnemental et sociétal.
 - Sensibiliser à l'ensemble des interactions engendrées par ces coopérations, pour différents niveaux de formation (en fonction des activités proposées).

- Pour les enseignants :
 - Créer des situations pédagogiques qui contribuent à l'enseignement de l'agroécologie : vidéo, observations de terrain, échanges avec des professionnels.
 - Mettre en œuvre une démarche de projets, sur la thématique de l'agroécologie, en utilisant des outils existants (jeux sérieux, guide juridique).

- Pour les exploitations agricoles des établissements :
 - Favoriser les interactions entre élevage et grandes cultures, au-delà des ateliers de l'exploitation.
 - Renforcer le rôle démonstratif de nos exploitations auprès de leur environnement professionnel.

- Pour les exploitants agricoles :
 - Apporter un accompagnement à la mise en œuvre de ce type de coopération,
 - Contribuer à la diffusion de pratiques favorisant la transition agroécologique des exploitations.